

Orléans, le 6 avril 2010

INFORMATION PRESSE



Quels choix d'assainissement collectif en zones rurales ?

C'est le thème des rencontres de l'eau organisées par l'agence de l'eau Loire-Bretagne le 8 juin au Polydôme de Clermont-Ferrand.

Une journée d'information à l'attention des techniciens des collectivités, des services de l'Etat ou des bureaux d'études, le

8 juin 2010, de 9 h à 16h30
Polydôme
Place du 1^{er} Mai à Clermont-Ferrand

[Pré programme en pièce jointe](#)

Les procédés d'épuration végétale – filtres plantés de roseaux, systèmes mixtes associant roseaux, lagune et bambous, taillis à très courte rotation... – font aujourd'hui l'objet d'un réel engouement et semblent pouvoir réconcilier les habitants des collectivités petites et moyennes avec les indispensables investissements de traitement des eaux usées.

Sont-ils efficaces, et dans quelles conditions de conception et d'exploitation ?

Après une première journée organisée le 23 septembre 2009 au Mans et qui a réuni près de 360 participants, l'agence de l'eau propose d'approfondir les échanges entre gestionnaires des collectivités de l'amont du bassin Loire-Bretagne en s'appuyant sur :

- les résultats de fonctionnement de procédés d'épuration de taille inférieure à 2 000 équivalents habitants pour trois techniques classiques : les boues activées, les disques biologiques et le lagunage naturel,
- des études de cas de petits dispositifs d'épuration à végétaux et de systèmes d'épuration mixtes associant filtres plantés de roseaux, lagunage, bamboueraie, taillis à très courte rotation, zones tampons d'épuration avant rejet.

Les rencontres permettront également d'aborder le rôle des SATESE dans l'expertise et le suivi technique des procédés et de présenter la démarche nationale d'évaluation des procédés nouveaux des petites collectivités.

Contact technique : Alain VACHON, 02 38 51 73 55, alain.vachon@eau-loire-bretagne.fr

Contact presse : Paule OPERIOL, 02 38 51 73 10, 06 74 95 44 88, paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr

Etablissement public du ministère chargé du développement durable, l'agence de l'eau Loire-Bretagne apporte aux élus et aux usagers de l'eau du bassin,

- une vue d'ensemble des problèmes liés à la gestion de l'eau,
- et les moyens financiers pour mieux gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

Le bassin Loire-Bretagne, des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, représente 155 000 km², soit 28% du territoire national métropolitain. Il intéresse 10 régions, 36 départements en tout ou partie, 7 368 communes et près de 12 millions d'habitants.